

Ecole de Rignieux  
le Franc

**PROCES-VERBAL DU CONSEIL D'ECOLE  
du 15/03/2022**

01800 Rignieux le  
Franc



<b>MEMBRE DE DROIT SANS PARTICIPATION AU VOTE</b>			<b>Représentant</b>
<b>Inspecteur de l'éducation nationale : excusé</b>			
<b>MEMBRES VOTANTS</b>			
<b>NOM</b>	<b>Pré sent</b>	<b>Excus é</b>	<b>Représentant</b>
<b>Directeur de l'école - Président : Béatrice Martin</b>	x		
<b>Maire : Mr Pain</b>	X		
<b>Conseiller municipal :</b> Mme Marcelin Mme Bricaud	x x		
<b>ENSEIGNANTS DE L'ÉCOLE</b>			
Mme Perrier-Berche	x		
Mme Blochet	x		
Mme Prunier		X	
Mme Pont	x		
Mme Mondelain	X		
<b>Un des maîtres du RASED :</b> <b>D.D.E.N :Mme Brun</b>	x		
<b>REPRÉSENTANTS DES PARENTS D'ÉLÈVES</b>			<b>Suppléants assurant un remplacement</b>
Mme Millo	X		
Mr Demiaux	x		
Mme Truchon		x	
Mme Rotival	x		
Mme Gardonio	x		
Mme Jacquetin		x	
Mr Brienne	x		
<b>VOIX CONSULTATIVE</b>			
<b>RASED :</b>			
<b>Représentant périscolaire :</b>			

Procès-verbal établi le 22/ 03 / 2022

La présidente, directrice de l'école

La secrétaire, adjointe

Date : 15/03/2022  
heure de début : 18h15

## Ordre du jour :

- Point sur le protocole sanitaire
- Activités pédagogiques
- Restaurant scolaire
- Prévisions des effectifs pour la rentrée 2022
- Travaux et budget

### 1-Point sur la situation sanitaire

L'école de Rignieux a été bien touchée par l'épidémie pendant la période précédente. Environ 50 % des élèves ont eu la Covid.

Depuis le 14 mars le masque n'est plus obligatoire à l'intérieur .

Les brassages sont à nouveau autorisés : les élèves peuvent jouer ensemble aux récréations , et peuvent être répartis dans les classes en cas d'enseignante absente et non remplacée. Il n'y a plus de restrictions dans les activités EPS.

#### ATTENTION VIGILANCE

l'épidémie repart dans certaines écoles

**Cas positif :** informer l'école

isolement 7 jours ou retour si test négatif à J5 et sans symptômes

port du masque recommandé à l'intérieur pendant 7 jours après le retour

**Cas contact**

courrier de l'école> délivrance d'un autotest à faire à J2

Si négatif, port du masque à l'intérieur recommandé pendant 7 jours

Les élèves qui ont eu la Covid depuis moins de 2 mois sont dispensés de test sauf si symptômes.

### 2-Activités pédagogiques

Vu le contexte sanitaire, les activités ont été moins nombreuses.

-Piscine : 2 séances pour les CP/CE1 donc 3 en tout sur les 10 prévues

-Kapla : une animation pour les classes de PS/MS et GS/CP le 1 er mars

-Plantations des arbres : 1 dans la cour maternelle, 3 sur le City stade

Côté élémentaire 2 lilas ont été plantés et des graines ont été semées pour une prairie fleurie.

Les élèves se sont aussi rendus au Guillon et au Brevet où ils ont planté des arbres fruitiers.

-Carnaval prévu vendredi 18 mars : confection de crêpes par les élèves de CE2/CM1 et CM1/CM2 et partage avec tous les élèves de l'école.

-Spectacle de magie financé par le Sou des écoles initialement prévu pour Noël : jeudi 24 mars (1 spectacle le matin pour les classes de PS/MS et GS/CP, un spectacle l'après-midi pour les classes de l'élémentaire)

- cycle échecs de 10 séances pour les classes CP/CE1, CE2 /CM1, CM1/CM2 : début le jeudi matin 7 avril
- animations autour du traitement des déchets et de leur revalorisation prévue le 19 mai (CCPA ) de GS à CM2
- sortie de fin d'année pour les PS/MS et GS/CP le 28 juin aux grottes de Cerdon la sortie des plus grands est en cours de réflexion.
- photos de classe le mardi 12 avril

### 3-Restaurant scolaire

Pas de retour négatif de la part des enfants dans les classes.

Les parents d'élèves relèvent des « anomalies » dans la composition des menus : équilibre alimentaire non respecté (menu tout féculent par exemple) ou tout mouliné (soupe et brandade).

La Mairie reste vigilante : un point est fait tous les quinze jours avec le prestataire HSCB.

Une visite des cuisines à St Quentin Fallavier est prévue le 4 mai, avec la Mairie et des parents élus.

Les menus sont consultables sur le Blog de l'école.

### 4-Prévisions d'effectifs pour la rentrée 2022

Les inscriptions auront lieu du 4 au 15 avril, sur rdv.

14 CM2 partent au collège.

12 PS annoncés pour l'instant.

La répartition s'annonce compliquée car on a la même configuration que l'année dernière : effectifs chargés en PS/MS et en CM1/CM2

La Mairie et l'école n'ont pas de pouvoir de décision sur l'ouverture d'une sixième classe.

### 5-Travaux et budget

La Mairie continue à attribuer 38 euros par élève.

La Mairie a financé les plantations.

L'installation d'un nouveau wagon dans la cour maternelle est en cours de réflexion avec un financement du Sou des écoles.

Des « bancs de l'amitié » permettant à certains enfants qui se sentent seuls de s'asseoir pour discuter pourraient être installés dans les deux cours, et décorés par les enfants.

Prochain conseil d'école le 23 juin.

**Séance levée à 19h45.**

